

<b>ADDENDUM # 1</b>	<b>ADDENDA N° 1</b>
<b>161 Middle Street – Victoria Island – Level 3 Roof Replacement</b>	<b>161 rue Middle – Île Victoria, niveau 3, Remplacement de toiture</b>
<b>NCC tender file # AL1518</b>	<b>Dossier de soumission de la CCN no. AL1518</b>
<b>23-Jun-14</b>	<b>2014/06/23</b>
<b>The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:</b>	<b>Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat:</b>
1. Refer to the addendum 1 attachment.	1. Référé à l'annexe addenda no. 1 ci-joint.

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats  
 Procurement Services / Services d'approvisionnement  
 National Capital Commission / Commission de la capitale nationale  
 (613) 239-5678 ext/poste 5051;  
[allan.lapensee@ncc-ccn.ca](mailto:allan.lapensee@ncc-ccn.ca)



# ADDENDUM 01

## 161 Middle St., Victoria Island - Level 3 Roof Replacement

<b>Project Address:</b>	161 Middle Street, Victoria Island, Ottawa	<b>Date:</b>	2014-06-23
<b>Owner:</b>	N.C.C.	<b>Items/pages:</b>	
<b>Permit No.:</b>	TBD	<b>CSV Project No.:</b>	2013-0100
		<b>NCC No.:</b>	DC-4260-13

**NOTE:**

This Addendum forms part of the contract documents and is to be read, interpreted, and coordinated with all other parts. The following changes and clarifications are made to the tender documents for the project listed above. Where drawings and specification section references are given, these are for guidance only. It is the responsibility of the Contractor to ensure that all relevant work is provided to implement the addendum.

Item	Drawing	Specification	Description
1.0			<b>EXISTING ROOF SLAB THICKNESS</b> Assume that the thickness of the concrete roof slab is 150mm +/- 25mm.
2.0			<b>STRUCTURAL CAPACITY OF EXISTING BUILDING</b> Contractor is responsible for assessing structural capacity of existing building for the purpose of installing temporary structures during construction.
3.0		01 00 00	<b>PROTECTION OF BUILDING AND ITS CONTENTS</b> CLARIFICATION Protect the existing building and all its contents from damage during construction. Refer to 1.1.3.5 AND 5.4 Temporary Barriers and Enclosures AND 7.4 Protecting Installed Construction.
4.0		01 00 00	<b>BUILDING PERMIT</b> Article 2.1.2.1, SUBSTITUTE "Owner shall provide building permit. Contractor shall provide all other applicable permits at its own expense. "
5.0		01 00 00	Article 2.2, REVISE sentence .1 to read; "General Contractor must submit proof of qualifications in accordance with Invitation to Tender and Acceptance Form, Appendix 1, Section 2.
6.0		01 00 00	Article 2.2, REVISE sentence .2 to read; "Masonry Sub-Contractor must submit proof of qualifications in accordance with Invitation to Tender and Acceptance Form, Appendix 1, Section 2.
7.0		01 00 00	Article 2.2, REVISE sentence .3 to read; "Roofing Sub-Contractor must submit proof of qualifications in accordance with Invitation to Tender and Acceptance Form, Appendix 1, Section 2.
8.0		01 56 00	<b>HOARDING</b> Article 3.2.4 CLARIFICATION Install hoarding around perimeter of scaffolding as per 3.2.4. Article 3.2.7. DELETE first sentence " Paint public side...CGSB 1.59."
9.0		01 56 00	<b>CONSTRUCTION FENCE</b> Article 3.3 CLARIFICATION Install construction fence to secure perimeter of work area as per 3.3.1.

<b>10.0</b>	<b>06 10 00</b>	<b>ROUGH CARPENTRY</b> <b>Delete 3.2.1 Roof Sheathing</b>
<b>11.0</b>	<b>07 55 00</b>	<b>SBS STEEL DECK</b>  <b>ADD</b>  <b>2.11 VAPOUR BARRIER SUPPORT PANELS</b> <b>.1 Gypsum Board Deck covering</b> .1 Description: Non combustible gypsum core with inorganic glass fibre facers, and factory applied primer. 12.7 mm (1/2") - thick. .2 In conformance with: ASTM E84 and ASTM C1177 .3 Specified product: DensDeck Prime Roof Board by Georgia Pacific or approved equivalent.  <b>3.19 INSTALLATION OF VAPOUR BARRIER SUPPORT PANELS ON STEEL DECK</b> .1 These boards must be screwed onto the steel deck's upper rib surfaces at a rate of 5 mechanical fasteners per board as preliminary fastening. .2 Cut boards so edges rest on centre of upper ribs. Cut straight lines with adequate tools. .3 Where slopes change, boards will be cleanly cut (avoid breaking boards) to acquire deck shape. Place boards perpendicular to deck ribs for continuous support at extremities. .4 Board joints will be staggered, at half-length, and perfectly butted. Joints will be sealed with heat resistant tape in both directions to prevent any asphalt leakage in finished areas.
<b>12.0</b>	<b>07 62 00</b>	SUBSTITUTE Corrected French version of Section 07 62 00 which includes revised paragraph 3.1.
<b>13.0</b>	<b>01 78 10</b>	DELETE Section 01 78 00 from French version of specification. SUBSTITUTE Corrected French Version Section 01 78 10 which includes paragraph 1.7. Correct Section number in Table of Contents to read "01 78 10 Documents / Eléments à Soumettre à l'Achèvement Des Travaux"
<b>14.0</b>	<b>04 03 07</b>	DELETE Sub-Section 1.2 Measurement Procedures
<b>15.0</b>	<b>Plan A0</b>	French Version, General Notes REPLACE Note #5 with: " 5. Limite des travaux – travaux limités au toit supérieur (niveau 3) et travaux intérieurs reliés"
	<b>Plan A6</b>	French Version, ADD Note #6 under 'Notes des détails existants' : "6 . Poutrelle existante à garder "
	<b>Plan A8</b>	French Version, ADD to note 15 " .. incluant barrière par Bilco"
	<b>Plan A8</b>	French Version under 'Notes générales'; REPLACE note #2 with "Angles en acier, barriers et échelles, à apprêter puis peindre en noir."


**END OF ADDENDUM**

**ATTACHMENTS**

- |         |   |
|---------|---|
| 3 pages | Section 07 62 00 Solins Et Accessories En Tole (French version only.)                               |
| 4 pages | Section 01 78 10 Documents / Eléments à Soumettre à l'Achèvement Des Travaux (French version only.) |

## Partie 1 Généralités

### 1.1 RÉFÉRENCES

- .1 The Aluminum Association Inc. (AAI)
  - .1 AAI-Aluminum Sheet Metal Work in Building Construction-2002.
  - .2 AAI DAF45-03, Designation System for Aluminum Finishes.
- .2 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
  - .1 ASTM A167-99(2004), Specification for Stainless and Heat-Resisting Chromium-Nickel Steel Plate, Sheet, and Strip.
  - .2 ASTM A240/A240M-07e1, Standard Specification for Chromium and Chromium-Nickel Stainless Steel Plate, Sheet, and Strip for Pressure Vessels and for Généralités Applications.
  - .3 ASTM A606-04, Standard Specification for Steel, Sheet and Strip, High-Strength, Low-Alloy, Hot-Rolled and Cold-Rolled, with Improved Atmospheric Corrosion Resistance.
  - .4 ASTM A653/A653M-07, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
  - .5 ASTM A792/A792M-06a, Standard Specification for Steel Sheet, 55% Aluminum-Zinc Alloy-Coated by the Hot-Dip Process.
  - .6 ASTM B32-04, Standard Specification for Solder Metal.
  - .7 ASTM B370-03, Standard Specification for Copper Sheet and Strip for Building Construction.
  - .8 ASTM D523-89(1999), Standard Test Method for Specular Gloss.
  - .9 ASTM D822-01(2006), Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings.
- .3 Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC)
  - .1 Devis, couvertures 1997.
- .4 Office des normes générales du Canada (CGSB)
  - .1 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.
  - .2 CAN/CGSB-93.1-M85, Tôle d'alliage d'aluminium préfinie, pour bâtiments résidentiels.
- .5 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International
  - .1 CSA A123.3-F05, Feutre organique à toiture imprégné à coeur de bitume.
  - .2 AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440-2008, Standard/Specification for Windows, Doors, and Unit Skylights.
  - .3 CSA B111-1974(R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
- .6 Green Seal Environmental Standards
  - .1 Standard GS-03-93, Anti-Corrosive Paints.
  - .2 Standard GS-11-97, Architectural Paints.
  - .3 Standard GS-36-00, Commercial Adhesives.
- .7 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
  - .1 Fiches signalétiques (FS).

- .8 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .9 Fiches techniques
  - .1 Soumettre les fiches techniques requises visant les matériaux de fabrication des solins, ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
  - .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).
- .10 Dessins d'atelier
  - .1 Soumettre les dessins d'atelier requis, Demandés par le Représentant CCN
- .11 Échantillons
  - .1 Soumettre deux (2) échantillons de 50 mm x 50 mm de chaque couleur, de chaque fini et de chaque type de tôle proposés.
- .12 Assurance de la qualité : soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00.
  - .1 Instructions du fabricant : fournir les instructions d'installation fournies par le fabricant, y compris toute indication visant des méthodes particulières de manutention, de mise en œuvre, de nettoyage.

## **1.2 ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

- .1 Réunion préalable à la mise en œuvre : une (1) semaine avant le début des travaux faisant l'objet de la présente section et des travaux d'installation sur place, tenir une réunion avec le représentant de l'Entrepreneur et Représentant CCN au cours de laquelle seront examinés :
  - .1 les besoins des travaux;
  - .2 les conditions d'exécution et l'état du support;
  - .3 la coordination des travaux avec ceux exécutés avec d'autres corps de métiers;
  - .4 les instructions du fabricant concernant l'installation ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier.

## **1.3 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux recommandations des fabricants.
- .2 Gestion et élimination des déchets
  - .1 Trier les déchets en vue de leur recyclage.

## **Partie 2 Produits**

- .1 Tôles d'acier préfinies, revêtues en usine d'une couche de polyester modifié aux silicones
  - .1 Catégorie : F1S, Serie 8000.
  - .2 Couleur : choisie par le Consultant parmi les couleurs standard offertes par le fabricant.
  - .3 Brillant spéculaire : 30 unités, avec un écart maximal admissible de 5 unités en plus ou en moins, selon la norme ASTM D523.

- .4 Épaisseur du revêtement : au moins 25 micromètres.
- .5 Résistance au vieillissement accéléré aux intempéries avec un degré de farinage 8, une décoloration d'au plus 5 unités et une érosion de moins de 20% : selon la norme ASTM D822, dans les conditions d'essai ci-après.
  - .1 Durée d'exposition aux intempéries : 1000 heures.
  - .2 Durée d'exposition à l'humidité : 1000 heures.
  - .3 Épaisseur de métal 0.58mm (24 ga), protection en zinc galvanisée selon Z7275 (G90)

## **2.2 ACCESSOIRES**

- .1 Produits d'étanchéité :
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 g/L selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD selon la norme GS-36 du programme Green Seal (GSES).
- .2 Languettes de fixation : en même matériau et de même trempe que la tôle utilisée, d'au moins 50 mm de largeur et de 48 mm. Épaisseur (24 ga)
- .3 Dispositifs de fixation : en même matériau que la tôle utilisée, conformes à la norme CSA B111, clous à couverture à tête plate de longueur et d'épaisseur appropriées aux solins métalliques.
- .4 Rondelles : en même matériau que la tôle utilisée, de 1 mm d'épaisseur, avec garnitures en caoutchouc.
- .5 Peinture pour retouches : selon les recommandations du fabricant de la tôle préfinie.
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 a 150 g/L selon la norme GS-11, selon le règlement numéro 1113 du SCAQMD.

## **2.3 FAÇONNAGE**

- .1 Les solins métalliques et les autres éléments en tôle doivent être façonnés conformément aux détails des dessins de la série FL, de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC) et aux indications.
- .2 Les pièces doivent être façonnées en longueurs d'au plus 2400 mm.
- .3 Il importe de prévoir, aux joints, le jeu nécessaire à la dilatation des éléments.
- .4 Les bords apparents doivent être rabattus de 12 mm sur leur face inférieure.
- .5 Les angles doivent être assemblés à onglet et obturés avec un produit d'étanchéité.
- .6 Les éléments doivent être façonnés d'équerre de niveau et avec précision, selon les dimensions prévues, de façon qu'ils soient exempts de déformations ou d'autres défauts susceptibles d'altérer leur apparence ou leur efficacité.

## **2.4 SOLINS MÉTALLIQUES**

- .1 Les solins, les couronnements et les bordures de toit doivent être façonnés selon les profils prescrits, avec de la tôle galvanisé préfinie, de .58 mm d'épaisseur (24 ga.).
- .2 Fabriquer avec joint en S pour surface verticale et dessus de cap. Fabriquer avec chevauchement de 76.2 mm (3.0") pour chevauchement horizontal aux bandes de départ.

**Partie 3 Exécution**

**3.1**

**INSTALLATION (AD#01 2014-06-23)**

- .1 Installer les feuilles et revêtement métalliques conformément au CRCA, SMACNA et aux cahier des charges du fabricant et comme détaillé.**
- .2 Dissimuler les fixations, sauf aux endroits où approuvé avant installation**
- .3 Fermer les joints d'extrémité et les sceller au moyen d'un produit d'étanchéité.**
- .4 Installer d'aplomb et de niveau les bandes d'engravure posées d'affleurement. Calfater la partie supérieure des bandes d'engravure au moyen d'un mastic de polyuréthane.**
- .5 Appreter tous les bords métalliques qui seront en contact avec la membrane selon des recommandations du fabricant.**
- .6 Construire une maquette des solins métalliques pour revue et approbation par le Représentant CCN et le Propriétaire avant fabrication**

**FIN DE LA SECTION**

## **Partie 1 Généralités**

### **1.1 SECTIONS CONNEXES**

- .1 Section 01 33 00 – Documents Echantillons a soumettre
- .2 Section 01 45 00 – Contrôle de Qualité
- .3 Cette section décrit des exigences applicables à toutes les sections dans les divisions 02 à 49

### **1.2 INSPECTIONS & DECLARATIONS**

- .1 L'inspection de l'Entrepreneur: l'Entrepreneur et tous les Sous-traitants doivent conduire une inspection des Travaux, identifier les lacunes et défauts de construction et les réparer comme requis pour se conformer aux Documents Contractuels.
  - .1 Notifier le représentant CCN par écrit une fois l'Inspection de l'Entrepreneur est achevée de manière satisfaisante et que les corrections ont été faites.
  - .2 Demander l'Inspection du Représentant CCN.
- .2 L'Inspection du Représentant CCN: Le Représentant CCN et l'Entrepreneur vont inspecter le Travail pour identifier les défauts ou lacunes. Corrigez le Travail défectueux et déficient en conséquence.
- .3 Achèvement des Travaux : soumettre un certificat par écrit confirmant que ce qui suit a été complète:
  - .1 Le travail a été complété et inspecté pour conformité avec les Documents Contractuels.
  - .2 Les défauts ont été corrigés et les manques ont été complétés.
  - .3 Les Équipement et systèmes ont été testé, ajusté et sont pleinement opérationnels
  - .4 Les certificats requis par les autorités ayant juridiction ont été soumis
  - .5 L'opération des systèmes a été démontrée au personnel du Représentant CCN.
  - .6 Le travail est complet et prêt pour Inspection Finale.
- .4 Inspection Finale : Lorsque les articles notés ci-dessus sont complétés, demander l'inspection finale du Travail par le Représentant CCN et l'Entrepreneur. Si le Travail est considéré incomplet par le Représentant CCN, compléter le travail manquant et demander une réinspection.
- .5 Déclaration de Performance Substantielle : Lorsque le Représentant CCN considère que les manques et défauts ont été corrigés et que les exigences du Contrat sont substantiellement exécutées, appliquer pour la Performance Substantielle du Travail.
- .6 Commencement des Périodes de Garantie : la date de Performance Substantielle du Travail sera la date du commencement de la période de garantie.
- .7 Commencement de la Période de Privilège : la date de publication du certificat de Performance Substantielle du Travail sera la date du commencement de la période de privilège, à moins qu'exigé autrement par la législation de privilège applicable à l'Endroit du Travail.
- .8 Paiement Final: Lorsque le Représentant CCN considère que les manques et défauts ont été corrigés et que les exigences du Contrat ont été satisfaites, appliquer pour le paiement final.

- .9 Versement de la retenue de Paiement: Après l'émission de certificat de Performance Substantielle du Travail, appliquer pour le versement de la retenue de paiement.

### **1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À LA FIN DES TRAVAUX**

- .1 Préparer des instructions et une base données en se basant sur l'expérience du personnel de maintenance et l'opération de produits décrits.
- .2 La copie sera retournée après l'inspection finale, avec les commentaires de Représentant CCN.
- .3 Réviser le contenu de documents comme exigé avant la soumission finale.
- .4 Deux semaines avant la Performance Substantielle du Travail, soumettez-vous au Représentant CCN, quatre copies finales en anglais canadien du manuel d'utilisation et de maintenance
- .5 S'assurer que les pièces de rechange, matériaux de maintenance et outils spéciaux fournis sont nouveaux, intacts, non défectueux et de même qualité que des produits fournis dans le Travail.
- .6 Si demandé, fournir la preuve quant au type, source et qualité des produits fournis.
- .7 Les produits défectueux seront rejetés, indépendamment des inspections précédentes. Remplacer ces produits à vos propres frais
- .8 Payer les frais de transport

### **1.4 FORMAT DU MANUEL D'OPERATION ET DE MAINTENANCE**

- .1 Présenter les données sous la forme d'un manuel d'instructions.
- .2 Utiliser des reliures rigides, en vinyle, à trois (3) anneaux en D, à feuilles mobiles de 219 mm x 279 mm, avec dos et pochettes.
- .3 Lorsqu'il faut plusieurs reliures, regrouper les données selon un ordre logique. Bien indiquer le contenu des reliures sur le dos de chacune.
- .4 Sur la page couverture de chaque reliure doivent être indiqués la désignation du document, c'est-à-dire \* Dossier de projet +, dactylographiée ou marquée en lettres moulées, la désignation du projet ainsi que la table des matières.
- .5 Organiser le contenu par système selon les numéros des sections du devis et l'ordre dans lequel ils paraissent dans la table des matières.
- .6 Prévoir, pour chaque produit et chaque système, un séparateur à onglet sur lequel devront être dactylographiées la description du produit et la liste des principales pièces d'équipement.
- .7 Le texte doit être constitué des données imprimées fournies par le fabricant ou de données dactylographiées.
- .8 Munir les dessins d'une languette renforcée et perforée.
  - .1 Les insérer dans la reliure et replier les grands dessins selon le format des pages de texte.

### **1.5 CONTENU DU DOSSIER DE PROJET**

- .1 Table des matières de chaque volume : indiquer la désignation du projet;

- .1 la date de dépôt des documents;
- .2 le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du Représentant CCN et de l'Entrepreneur
- .3 une liste des produits et des systèmes, indexée d'après le contenu du volume.
- .2 Pour chaque produit ou chaque système, indiquer ce qui suit :
  - .1 le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des sous-traitants et des fournisseurs, ainsi que des distributeurs locaux de matériels et de pièces de rechange.
- .3 Fiches techniques : marquer chaque fiche de manière à identifier clairement les produits et les pièces spécifiques ainsi que les données relatives à l'installation; supprimer tous les renseignements non pertinents.
- .4 Dessins : les dessins servent à compléter les fiches techniques et à illustrer la relation entre les différents éléments des matériels et des systèmes; ils comprennent les schémas de commande et de principe.
- .5 Certificats d'Acceptation : Certificats pertinents publiés par les autorités ayant juridiction, y compris le certificat de conformité au code du bâtiment en vigueur.

#### **1.6 LA COLLECTION DES DONNEES SUR LES CONDITIONS REELLES DU SITE**

- .1 Collecter l'information sur dessin opaque en ligne noire et dans le Manuel de Projet, fourni par le Représentant CCN.
- .2 Annoter avec des stylos feutres en couleur, maintenir des couleurs différentes pour chaque système majeur, pour enregistrer les informations changées.
- .3 Collecter les informations au fur et à mesure que la construction progresse. Ne pas dissimuler de Travail du Projet jusqu'à ce que les informations exigées soient précisément recordées.
- .4 Dessins contractuels et dessins d'atelier: marquer lisiblement chaque dessin et recorder la construction actuelle. Inclure ce qui suit:
  - .1 Modifications sur terrain des dimensions et détail.
  - .2 Modifications par avis de changement
  - .3 Détails non illustrés sur les dessins contractuels.
  - .4 Références aux dessins d'ateliers et modifications associées.
- .5 Cahier de charges : marquer lisiblement chaque article pour recorder la construction réelle, y compris:
  - .1 Fabricant, nom commercial et code catalogue de chaque produit, article installé, particulièrement les articles optionnels et / ou substitués
  - .2 Modifications faites par Addenda ou par Ordres de Modifications.
- .6 D'autres Documents : maintenir les certifications du fabricant, comme exigé par le devis descriptif de chaque article
- .7 Soumettre les dessins d'ouvrage et les photographies de construction à chaque réunion sur site.

#### **1.7 DOCUMENTS TELS QUE CONSTRUITS ET ECHANTILLONS**

**(AD#01 2014-06-23)**

- .1 **En plus des documents mentionnés dans les Conditions générales, Conserver sur le chantier, à l'intention du Représentant CCN un exemplaire ou un jeu des documents suivants :**

- .1 **dessins contractuels;**
  - .2 **devis;**
  - .3 **addenda;**
  - .4 **ordres de modification et autres avenants au contrat;**
  - .5 **dessins d'atelier révisés, fiches techniques et échantillons;**
  - .6 **registres des essais effectués sur place;**
  - .7 **certificats d'inspection;**
  - .8 **certificats délivrés par les fabricants.**
- .2 **Ranger les documents et les échantillons du dossier de projet dans le bureau de chantier, séparément des documents d'exécution des travaux. Prévoir des classeurs et des tablettes ainsi qu'un endroit d'entreposage sûr.**
  - .3 **Étiqueter les documents et les classer selon la liste des numéros de section indiqués dans la table des matières du cahier des charges.**  
**Inscrire clairement \* DOSSIER DE PROJET \*, en lettres moulées, sur l'étiquette de chaque document.**
  - .4 **Garder les documents du dossier de projet propres, secs et lisibles. Ne pas les utiliser comme documents d'exécution des travaux.**
  - .5 **Le Représentant NCC doit avoir accès aux documents et aux échantillons du dossier de projet aux fins d'inspection.**

## **1.8 GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS**

- .1 Séparer chaque garantie et cautionnement au moyen de feuilles à onglet repéré selon le contenu de la table des matières.
- .2 Dresser une liste des sous-traitants, des fournisseurs et des fabricants, avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du responsable désigné de chacun.
- .3 Obtenir les garanties et les cautionnements signés en double exemplaire par les sous-traitants, les fournisseurs et les fabricants dans les dix (10) jours suivant l'achèvement du lot de travaux concerné.
- .4 A l'exception des articles mis en fonction avec la permission du Représentant CCN, déterminer la date du commencement de la période de Garantie une fois la date de Performance Substantielle déterminée
- .5 S'assurer que les documents fournis sont en bonne et due forme, qu'ils contiennent tous les renseignements requis et qu'ils sont notariés.
- .6 Contresigner les documents à soumettre lorsque c'est nécessaire.
- .7 Conserver les garanties et les cautionnements jusqu'au moment prescrit pour les remettre.

## **Partie 2 Produits**

### **2.1 SANS OBJET**

- .1 Sans objet.

**Partie 3      Exécution**

**3.1            SANS OBJET**

.1      Sans objet.

**FIN DE LA SECTION**



# ADDENDUM 01

161 Rue Middle, Ile Victoria – Remplacement de Toiture  
Niveau 3

<b>Adresse du Projet:</b>	161 Rue Middle, Ile Victoria, Ottawa	<b>Date:</b>	2014-06-23
<b>Propriétaire:</b>	CCN	<b>Articles/pages:</b>	
<b>No. de Permis:</b>	A déterminer	<b>No du project CSV:</b>	2013-0100
		<b>No. CCN:</b>	DC-4260-13

## NOTE:

Cet Addendum fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec le reste du dossier d'Appel d'Offre. Les changements suivants et les clarifications sont faits au dossier d'Appel d'Offre pour le projet cité ci-dessus. Lorsque l'on donne des dessins et des références aux devis, ceux-ci sont pour information seulement. C'est la responsabilité de l'Entrepreneur d'assurer que le travail nécessaire pour mettre en œuvre l'addendum soit pris en considération.

Article	Dessin	Devis	Description
1.0			<b>ÉPAISSEUR DE LA DALLE DE TOITURE EXISTANTE</b> Assumer une épaisseur de la dalle de toiture en béton de 150mm +/- 25mm.
2.0			<b>CAPACITÉ STRUCTURELLE DU BÂTIMENT EXISTANT</b> L'Entrepreneur est responsable pour estimer la capacité structurelle du bâtiment existant avant d'installer les structures provisoires pendant la construction.
3.0		01 00 00	<b>PROTECTION DU BÂTIMENT ET DE SON CONTENU</b> CLARIFICATION Protéger le bâtiment existant et tout son contenu de tout dommage durant la construction. Se référer à 1.1.3.5 et 5.4 Barrières Provisoires et Clôtures et 7.4. Protéger la construction installée
4.0		01 00 00	<b>PERMIS DE BÂTIR</b> Article 2.1.2.1, SUBSTITUER "le Propriétaire devra fournir le Permis de Construire. L'Entrepreneur fournira tous les autres permis applicables à ses propres frais."
5.0		01 00 00	Article 2.2, RÉVISER la phrase .1 pour lire; "L'Entrepreneur Général doit soumettre la preuve de ses qualifications conformément au dossier d'Appel d'Offres et le Formulaire d'acceptation, Annexe 1, Section 2."
6.0		01 00 00	Article 2.2, RÉVISER la phrase.2 pour lire; "le sous-traitant de Maçonnerie doit soumettre la preuve de ses qualifications conformément au dossier d'Appel d'Offres et le Formulaire d'acceptation, Annexe 1, Section 2.
7.0		01 00 00	Article 2.2, RÉVISER la phrase.3 pour lire; "le sous-traitant des travaux de toiture doit soumettre la preuve de ses qualifications conformément au

		dossier d'Appel d'Offres et le Formulaire d'acceptation, Annexe 1, Section 2.
<b>8.0</b>	<b>01 56 00</b>	<b>PALISSADE DE CHANTIER</b> Article 3.2.4 CLARIFICATION Installer la palissade de chantier autour du périmètre des échafaudages selon 3.2.4. Article 3.2.7. SUPPRIMER la première phrase "Revêtir le côté extérieur...CGSB 1.59."
<b>9.0</b>	<b>01 56 00</b>	<b>CLÔTURE DU CHANTIER</b> Article 3.3 CLARIFICATION Installer la clôture de chantier pour sécuriser le lieu des travaux selon 3.3.1.
<b>10.0</b>	<b>06 10 00</b>	<b>CHARPENTERIE</b> <b>Supprimer 3.2.1 Panneaux de revêtement de toit</b>
<b>11.0</b>	<b>07 55 00</b>	<b>MEMBRANES DE SBS</b>  <b>AJOUTER</b>  2.11 PANNEAU DE SUPPORT DU PARE-VAPEUR .1 Panneaux de revêtement en gypse .1 Description: Panneau de gypse incombustible, avec surfaçage en fibres de verre, avec un apprêt appliqué en usine, d'une épaisseur de 12.7 mm (1/2"). .2 Conformes aux normes : ASTM E 84 et ASTM C 1177 .3 Produit spécifié: DensDeck Prime Roof Board de Georgia Pacific, ou équivalent approuvé.  3.19 POSE DES PANNEAUX DE SUPPORT DU PARE-VAPEUR SUR UN PLATELAGE D'ACIER .1 Ces panneaux seront vissés aux parties supérieures des cannelures du platelage métallique à raison de 5 fixations mécaniques par panneau pour établir une fixation préliminaire. .2 Découper les panneaux afin que chaque rive repose sur le centre de la cannelure supérieure. Faire des coupes rectilignes avec un outil adéquat. .3 Aux changements de pente, les panneaux seront coupés (et non cassés) pour prendre la forme du platelage d'acier. Les panneaux seront posés perpendiculairement aux cannelures du platelage de façon à assurer un appui continu aux extrémités des panneaux. .4 Les joints de panneaux seront en quinconce, à demi-panneau et parfaitement aboutés. Ces joints, dans les deux sens, seront fermés à l'aide d'un ruban résistant à la chaleur afin de prévenir tout écoulement d'asphalte à l'intérieur de locaux finis.
<b>12.0</b>	<b>07 62 00</b>	SUBSTITUER la version française corrigée de la Section 07 62 00 qui inclut le paragraphe 3.1. révisé
<b>13.0</b>	<b>01 78 10</b>	Supprimer la Section 01 78 00 de la version française des spécifications. SUBSTITUER la Version française corrigée de la Section 01 78 10 qui inclut le paragraphe 1.7. Corriger le numéro de Section dans la Table des Matières pour lire "01 78 10 Documents / Eléments à Soumettre à l'Achèvement Des Travaux"
<b>14.0</b>	<b>04 03 07</b>	SUPPRIMER la Sous-Section 1.2 Procédures de Mesure

<b>15.0</b>	<b>Plan A0</b>	NOTES GÉNÉRALES REPLACER la note #5 comme suit: " 5. Limite des travaux – travaux limités au toit supérieur (niveau 3) et travaux intérieurs reliés"
	<b>Plan A6</b>	AJOUTER la note #6 sous 'Notes des détails existants' : "6 . Poutrelle existante à garder "
	<b>Plan A8</b>	Ajouter á la note 15 ce qui suit: " .. incluant barrière par Bilco"
	<b>Plan A8</b>	Notes Générales: REPLACER la note #2 avec "Angles en acier, barrières et échelles, à apprêter puis peindre en noir."

**FIN DE L'ADDENDUM**

**ATTACHEMENTS**

Section 07 62 00 Solins Et Accessoires En Tôle (en français seulement)

Section 01 78 10 Documents / Eléments à Soumettre à l'Achèvement Des Travaux (en français seulement)

## **Partie 1 Généralités**

### **1.1 RÉFÉRENCES**

- .1 The Aluminum Association Inc. (AAI)
  - .1 AAI-Aluminum Sheet Metal Work in Building Construction-2002.
  - .2 AAI DAF45-03, Designation System for Aluminum Finishes.
- .2 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
  - .1 ASTM A167-99(2004), Specification for Stainless and Heat-Resisting Chromium-Nickel Steel Plate, Sheet, and Strip.
  - .2 ASTM A240/A240M-07e1, Standard Specification for Chromium and Chromium-Nickel Stainless Steel Plate, Sheet, and Strip for Pressure Vessels and for Généralités Applications.
  - .3 ASTM A606-04, Standard Specification for Steel, Sheet and Strip, High-Strength, Low-Alloy, Hot-Rolled and Cold-Rolled, with Improved Atmospheric Corrosion Resistance.
  - .4 ASTM A653/A653M-07, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
  - .5 ASTM A792/A792M-06a, Standard Specification for Steel Sheet, 55% Aluminum-Zinc Alloy-Coated by the Hot-Dip Process.
  - .6 ASTM B32-04, Standard Specification for Solder Metal.
  - .7 ASTM B370-03, Standard Specification for Copper Sheet and Strip for Building Construction.
  - .8 ASTM D523-89(1999), Standard Test Method for Specular Gloss.
  - .9 ASTM D822-01(2006), Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings.
- .3 Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC)
  - .1 Devis, couvertures 1997.
- .4 Office des normes générales du Canada (CGSB)
  - .1 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.
  - .2 CAN/CGSB-93.1-M85, Tôle d'alliage d'aluminium préfinie, pour bâtiments résidentiels.
- .5 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International
  - .1 CSA A123.3-F05, Feutre organique à toiture imprégné à coeur de bitume.
  - .2 AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440-2008, Standard/Specification for Windows, Doors, and Unit Skylights.
  - .3 CSA B111-1974(R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
- .6 Green Seal Environmental Standards
  - .1 Standard GS-03-93, Anti-Corrosive Paints.
  - .2 Standard GS-11-97, Architectural Paints.
  - .3 Standard GS-36-00, Commercial Adhesives.
- .7 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
  - .1 Fiches signalétiques (FS).

- .8 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .9 Fiches techniques
  - .1 Soumettre les fiches techniques requises visant les matériaux de fabrication des solins, ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
  - .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).
- .10 Dessins d'atelier
  - .1 Soumettre les dessins d'atelier requis, Demandés par le Représentant CCN
- .11 Échantillons
  - .1 Soumettre deux (2) échantillons de 50 mm x 50 mm de chaque couleur, de chaque fini et de chaque type de tôle proposés.
- .12 Assurance de la qualité : soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00.
  - .1 Instructions du fabricant : fournir les instructions d'installation fournies par le fabricant, y compris toute indication visant des méthodes particulières de manutention, de mise en œuvre, de nettoyage.

## **1.2 ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

- .1 Réunion préalable à la mise en œuvre : une (1) semaine avant le début des travaux faisant l'objet de la présente section et des travaux d'installation sur place, tenir une réunion avec le représentant de l'Entrepreneur et Représentant CCN au cours de laquelle seront examinés :
  - .1 les besoins des travaux;
  - .2 les conditions d'exécution et l'état du support;
  - .3 la coordination des travaux avec ceux exécutés avec d'autres corps de métiers;
  - .4 les instructions du fabricant concernant l'installation ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier.

## **1.3 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux recommandations des fabricants.
- .2 Gestion et élimination des déchets
  - .1 Trier les déchets en vue de leur recyclage.

## **Partie 2 Produits**

- .1 Tôles d'acier préfinies, revêtues en usine d'une couche de polyester modifié aux silicones
  - .1 Catégorie : F1S, Serie 8000.
  - .2 Couleur : choisie par le Consultant parmi les couleurs standard offertes par le fabricant.
  - .3 Brillant spéculaire : 30 unités, avec un écart maximal admissible de 5 unités en plus ou en moins, selon la norme ASTM D523.

- .4 Épaisseur du revêtement : au moins 25 micromètres.
- .5 Résistance au vieillissement accéléré aux intempéries avec un degré de farinage 8, une décoloration d'au plus 5 unités et une érosion de moins de 20% : selon la norme ASTM D822, dans les conditions d'essai ci-après.
  - .1 Durée d'exposition aux intempéries : 1000 heures.
  - .2 Durée d'exposition à l'humidité : 1000 heures.
  - .3 Épaisseur de métal 0.58mm (24 ga), protection en zinc galvanisée selon Z7275 (G90)

## **2.2 ACCESSOIRES**

- .1 Produits d'étanchéité :
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 g/L selon le règlement numéro 1168 du SCAQMD selon la norme GS-36 du programme Green Seal (GSES).
- .2 Languettes de fixation : en même matériau et de même trempe que la tôle utilisée, d'au moins 50 mm de largeur et de 48 mm. Épaisseur (24 ga)
- .3 Dispositifs de fixation : en même matériau que la tôle utilisée, conformes à la norme CSA B111, clous à couverture à tête plate de longueur et d'épaisseur appropriées aux solins métalliques.
- .4 Rondelles : en même matériau que la tôle utilisée, de 1 mm d'épaisseur, avec garnitures en caoutchouc.
- .5 Peinture pour retouches : selon les recommandations du fabricant de la tôle préfinie.
  - .1 Teneur en COV d'au plus 50 a 150 g/L selon la norme GS-11, selon le règlement numéro 1113 du SCAQMD.

## **2.3 FAÇONNAGE**

- .1 Les solins métalliques et les autres éléments en tôle doivent être façonnés conformément aux détails des dessins de la série FL, de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture (ACEC) et aux indications.
- .2 Les pièces doivent être façonnées en longueurs d'au plus 2400 mm.
- .3 Il importe de prévoir, aux joints, le jeu nécessaire à la dilatation des éléments.
- .4 Les bords apparents doivent être rabattus de 12 mm sur leur face inférieure.
- .5 Les angles doivent être assemblés à onglet et obturés avec un produit d'étanchéité.
- .6 Les éléments doivent être façonnés d'équerre de niveau et avec précision, selon les dimensions prévues, de façon qu'ils soient exempts de déformations ou d'autres défauts susceptibles d'altérer leur apparence ou leur efficacité.

## **2.4 SOLINS MÉTALLIQUES**

- .1 Les solins, les couronnements et les bordures de toit doivent être façonnés selon les profils prescrits, avec de la tôle galvanisé préfinie, de .58 mm d'épaisseur (24 ga.).
- .2 Fabriquer avec joint en S pour surface verticale et dessus de cap. Fabriquer avec chevauchement de 76.2 mm (3.0") pour chevauchement horizontal aux bandes de départ.

**Partie 3 Exécution**

**3.1**

**INSTALLATION (AD#01 2014-06-23)**

- .1 Installer les feuilles et revêtement métalliques conformément au CRCA, SMACNA et aux cahier des charges du fabricant et comme détaillé.**
- .2 Dissimuler les fixations, sauf aux endroits où approuvé avant installation**
- .3 Fermer les joints d'extrémité et les sceller au moyen d'un produit d'étanchéité.**
- .4 Installer d'aplomb et de niveau les bandes d'engravure posées d'affleurement. Calfater la partie supérieure des bandes d'engravure au moyen d'un mastic de polyuréthane.**
- .5 Appreter tous les bords métalliques qui seront en contact avec la membrane selon des recommandations du fabricant.**
- .6 Construire une maquette des solins métalliques pour revue et approbation par le Représentant CCN et le Propriétaire avant fabrication**

**FIN DE LA SECTION**

## **Partie 1 Généralités**

### **1.1 SECTIONS CONNEXES**

- .1 Section 01 33 00 – Documents Echantillons a soumettre
- .2 Section 01 45 00 – Contrôle de Qualité
- .3 Cette section décrit des exigences applicables à toutes les sections dans les divisions 02 à 49

### **1.2 INSPECTIONS & DECLARATIONS**

- .1 L'inspection de l'Entrepreneur: l'Entrepreneur et tous les Sous-traitants doivent conduire une inspection des Travaux, identifier les lacunes et défauts de construction et les réparer comme requis pour se conformer aux Documents Contractuels.
  - .1 Notifier le représentant CCN par écrit une fois l'Inspection de l'Entrepreneur est achevée de manière satisfaisante et que les corrections ont été faites.
  - .2 Demander l'Inspection du Représentant CCN.
- .2 L'Inspection du Représentant CCN: Le Représentant CCN et l'Entrepreneur vont inspecter le Travail pour identifier les défauts ou lacunes. Corrigez le Travail défectueux et déficient en conséquence.
- .3 Achèvement des Travaux : soumettre un certificat par écrit confirmant que ce qui suit a été complète:
  - .1 Le travail a été complété et inspecté pour conformité avec les Documents Contractuels.
  - .2 Les défauts ont été corrigés et les manques ont été complétés.
  - .3 Les Équipement et systèmes ont été testé, ajusté et sont pleinement opérationnels
  - .4 Les certificats requis par les autorités ayant juridiction ont été soumis
  - .5 L'opération des systèmes a été démontrée au personnel du Représentant CCN.
  - .6 Le travail est complet et prêt pour Inspection Finale.
- .4 Inspection Finale : Lorsque les articles notés ci-dessus sont complétés, demander l'inspection finale du Travail par le Représentant CCN et l'Entrepreneur. Si le Travail est considéré incomplet par le Représentant CCN, compléter le travail manquant et demander une réinspection.
- .5 Déclaration de Performance Substantielle : Lorsque le Représentant CCN considère que les manques et défauts ont été corrigés et que les exigences du Contrat sont substantiellement exécutées, appliquer pour la Performance Substantielle du Travail.
- .6 Commencement des Périodes de Garantie : la date de Performance Substantielle du Travail sera la date du commencement de la période de garantie.
- .7 Commencement de la Période de Privilège : la date de publication du certificat de Performance Substantielle du Travail sera la date du commencement de la période de privilège, à moins qu'exigé autrement par la législation de privilège applicable à l'Endroit du Travail.
- .8 Paiement Final: Lorsque le Représentant CCN considère que les manques et défauts ont été corrigés et que les exigences du Contrat ont été satisfaites, appliquer pour le paiement final.

- .9 Versement de la retenue de Paiement: Après l'émission de certificat de Performance Substantielle du Travail, appliquer pour le versement de la retenue de paiement.

### **1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À LA FIN DES TRAVAUX**

- .1 Préparer des instructions et une base données en se basant sur l'expérience du personnel de maintenance et l'opération de produits décrits.
- .2 La copie sera retournée après l'inspection finale, avec les commentaires de Représentant CCN.
- .3 Réviser le contenu de documents comme exigé avant la soumission finale.
- .4 Deux semaines avant la Performance Substantielle du Travail, soumettez-vous au Représentant CCN, quatre copies finales en anglais canadien du manuel d'utilisation et de maintenance
- .5 S'assurer que les pièces de rechange, matériaux de maintenance et outils spéciaux fournis sont nouveaux, intacts, non défectueux et de même qualité que des produits fournis dans le Travail.
- .6 Si demandé, fournir la preuve quant au type, source et qualité des produits fournis.
- .7 Les produits défectueux seront rejetés, indépendamment des inspections précédentes. Remplacer ces produits à vos propres frais
- .8 Payer les frais de transport

### **1.4 FORMAT DU MANUEL D'OPERATION ET DE MAINTENANCE**

- .1 Présenter les données sous la forme d'un manuel d'instructions.
- .2 Utiliser des reliures rigides, en vinyle, à trois (3) anneaux en D, à feuilles mobiles de 219 mm x 279 mm, avec dos et pochettes.
- .3 Lorsqu'il faut plusieurs reliures, regrouper les données selon un ordre logique. Bien indiquer le contenu des reliures sur le dos de chacune.
- .4 Sur la page couverture de chaque reliure doivent être indiqués la désignation du document, c'est-à-dire \* Dossier de projet +, dactylographiée ou marquée en lettres moulées, la désignation du projet ainsi que la table des matières.
- .5 Organiser le contenu par système selon les numéros des sections du devis et l'ordre dans lequel ils paraissent dans la table des matières.
- .6 Prévoir, pour chaque produit et chaque système, un séparateur à onglet sur lequel devront être dactylographiées la description du produit et la liste des principales pièces d'équipement.
- .7 Le texte doit être constitué des données imprimées fournies par le fabricant ou de données dactylographiées.
- .8 Munir les dessins d'une languette renforcée et perforée.
  - .1 Les insérer dans la reliure et replier les grands dessins selon le format des pages de texte.

### **1.5 CONTENU DU DOSSIER DE PROJET**

- .1 Table des matières de chaque volume : indiquer la désignation du projet;

- .1 la date de dépôt des documents;
- .2 le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du Représentant CCN et de l'Entrepreneur
- .3 une liste des produits et des systèmes, indexée d'après le contenu du volume.
- .2 Pour chaque produit ou chaque système, indiquer ce qui suit :
  - .1 le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des sous-traitants et des fournisseurs, ainsi que des distributeurs locaux de matériels et de pièces de rechange.
- .3 Fiches techniques : marquer chaque fiche de manière à identifier clairement les produits et les pièces spécifiques ainsi que les données relatives à l'installation; supprimer tous les renseignements non pertinents.
- .4 Dessins : les dessins servent à compléter les fiches techniques et à illustrer la relation entre les différents éléments des matériels et des systèmes; ils comprennent les schémas de commande et de principe.
- .5 Certificats d'Acceptation : Certificats pertinents publiés par les autorités ayant juridiction, y compris le certificat de conformité au code du bâtiment en vigueur.

#### **1.6 LA COLLECTION DES DONNEES SUR LES CONDITIONS REELLES DU SITE**

- .1 Collecter l'information sur dessin opaque en ligne noire et dans le Manuel de Projet, fourni par le Représentant CCN.
- .2 Annoter avec des stylos feutres en couleur, maintenir des couleurs différentes pour chaque système majeur, pour enregistrer les informations changées.
- .3 Collecter les informations au fur et à mesure que la construction progresse. Ne pas dissimuler de Travail du Projet jusqu'à ce que les informations exigées soient précisément recordées.
- .4 Dessins contractuels et dessins d'atelier: marquer lisiblement chaque dessin et recorder la construction actuelle. Inclure ce qui suit:
  - .1 Modifications sur terrain des dimensions et détail.
  - .2 Modifications par avis de changement
  - .3 Détails non illustrés sur les dessins contractuels.
  - .4 Références aux dessins d'ateliers et modifications associées.
- .5 Cahier de charges : marquer lisiblement chaque article pour recorder la construction réelle, y compris:
  - .1 Fabricant, nom commercial et code catalogue de chaque produit, article installé, particulièrement les articles optionnels et / ou substitués
  - .2 Modifications faites par Addenda ou par Ordres de Modifications.
- .6 D'autres Documents : maintenir les certifications du fabricant, comme exigé par le devis descriptif de chaque article
- .7 Soumettre les dessins d'ouvrage et les photographies de construction à chaque réunion sur site.

#### **1.7 DOCUMENTS TELS QUE CONSTRUIIS ET ECHANTILLONS**

**(AD#01 2014-06-23)**

- .1 **En plus des documents mentionnés dans les Conditions générales, Conserver sur le chantier, à l'intention du Représentant CCN un exemplaire ou un jeu des documents suivants :**

- .1 **dessins contractuels;**
  - .2 **devis;**
  - .3 **addenda;**
  - .4 **ordres de modification et autres avenants au contrat;**
  - .5 **dessins d'atelier révisés, fiches techniques et échantillons;**
  - .6 **registres des essais effectués sur place;**
  - .7 **certificats d'inspection;**
  - .8 **certificats délivrés par les fabricants.**
- .2 **Ranger les documents et les échantillons du dossier de projet dans le bureau de chantier, séparément des documents d'exécution des travaux. Prévoir des classeurs et des tablettes ainsi qu'un endroit d'entreposage sûr.**
  - .3 **Étiqueter les documents et les classer selon la liste des numéros de section indiqués dans la table des matières du cahier des charges.**  
**Inscrire clairement \* DOSSIER DE PROJET \*, en lettres moulées, sur l'étiquette de chaque document.**
  - .4 **Garder les documents du dossier de projet propres, secs et lisibles. Ne pas les utiliser comme documents d'exécution des travaux.**
  - .5 **Le Représentant NCC doit avoir accès aux documents et aux échantillons du dossier de projet aux fins d'inspection.**

## **1.8 GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS**

- .1 Séparer chaque garantie et cautionnement au moyen de feuilles à onglet repéré selon le contenu de la table des matières.
- .2 Dresser une liste des sous-traitants, des fournisseurs et des fabricants, avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du responsable désigné de chacun.
- .3 Obtenir les garanties et les cautionnements signés en double exemplaire par les sous-traitants, les fournisseurs et les fabricants dans les dix (10) jours suivant l'achèvement du lot de travaux concerné.
- .4 A l'exception des articles mis en fonction avec la permission du Représentant CCN, déterminer la date du commencement de la période de Garantie une fois la date de Performance Substantielle déterminée
- .5 S'assurer que les documents fournis sont en bonne et due forme, qu'ils contiennent tous les renseignements requis et qu'ils sont notariés.
- .6 Contresigner les documents à soumettre lorsque c'est nécessaire.
- .7 Conserver les garanties et les cautionnements jusqu'au moment prescrit pour les remettre.

## **Partie 2 Produits**

### **2.1 SANS OBJET**

- .1 Sans objet.

**Partie 3      Exécution**

**3.1            SANS OBJET**

.1      Sans objet.

**FIN DE LA SECTION**